

La Chronique de L'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'A.S.C.O.T. - Numéro 60 Mars 2006.
ISSN 1168.7908 - Le numéro 3 € - Abonnement 10 € - Imprimerie spéciale ASCOT -
- Directeur de publication : Y. Anglaret - Dépôt légal : 1er trim. 2006

Notre planète, cette inconnue

Chaque semaine, l'information nous révèle quelques secrets que notre planète avait jalousement cachés et protégés de la cupidité de ses habitants.

Ce sont très loin de chez nous, en Chine, les récentes découvertes paléontologiques avec ses dinosaures inconnus jusqu'alors, et en Égypte où l'on vient de mettre au jour des sépultures vierges de tout pillage, en Papouasie où l'on a entrepris l'exploration d'une forêt inconnue, et plus près de chez nous, à Vilhonneur au nord de la Charente, celle d'une grotte que l'on dit aussi importante que celle de Lascaux. Enfin, pour ne pas oublier ce qui nous est proche, à Chamalières lors de travaux, un aqueduc romain a été mis au jour et à Saint-Alyre, des découvertes paléochrétiennes inédites ont été faites.

Toutes ces découvertes font la joie des sommités parce qu'elles ne troublent pas leurs certitudes.....Et puis, il y a les découvertes gênantes, celles qui font apparaître des incertitudes. Elles troublent l'assurance de ceux qui pensent avoir acquis la notoriété éternelle et finissent par nier, minorer, déformer, ce qui les gêne. On peut citer le cas de Glozel et de ses écritures, plus anciennes que celles dont on avait affirmé qu'elles étaient les premières.

Ces vérités qui dérangent, nous les connaissons bien, les Côtes de Clermont et Chanturgue n'en sont elles pas la parfaite illustration ?



Association pour la
Sauvegarde des
Côtes de Clermont
Chanturgue

81, rue de Beaupeyras
63100 Clermont-Ferrand

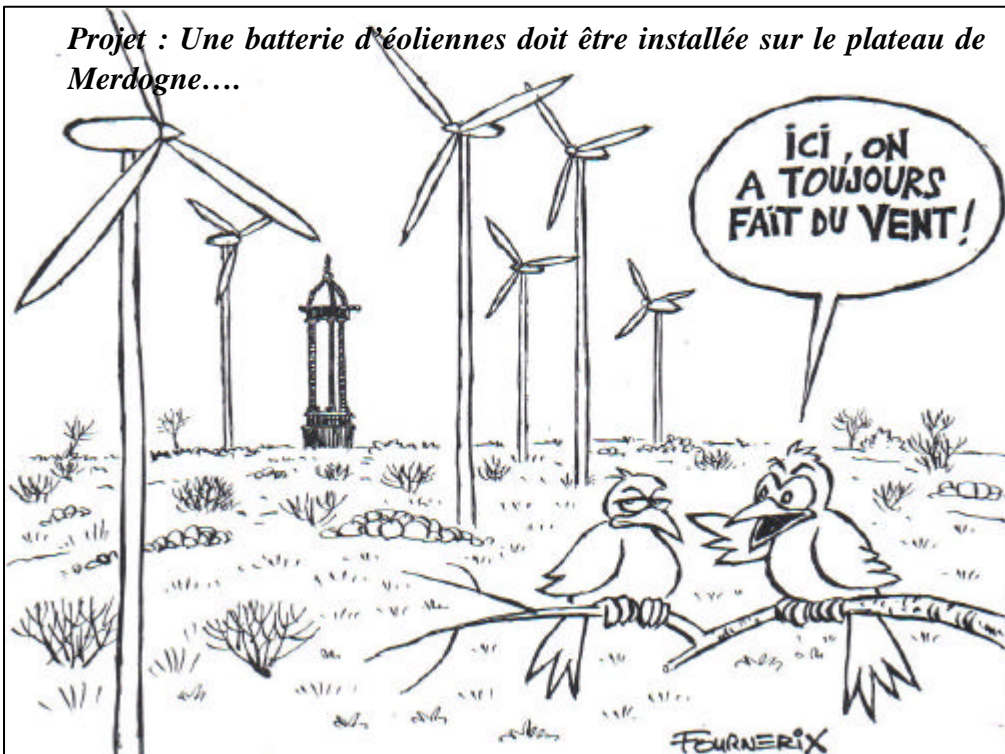
Site Internet :

[\(en reconstruction\)](#)

e-mail :

ascot@netcourrier.com

Projet : Une batterie d'éoliennes doit être installée sur le plateau de Merdogne....



Avec l'aimable autorisation de l'auteur, Claude-Henri Fournier

SOMMAIRE

| | |
|----------------------|-----|
| Éditorial | 1 |
| Réactions | 2 |
| Gergovie = Outreau ? | 3/4 |
| Ascot Mitterrand | 4 |
| Chanturgue | 5 |
| Brèves Abonnement | 6 |

RÉACTIONS

Un article dans le mensuel du Conseil Général 'Puy de dôme en mouvement' de novembre 2005 puis de janvier 2006 ont scandalisé bon nombre de lecteurs qui ont protesté auprès de la rédaction, nous ont écrit ou téléphoné pour exprimer leur mécontentement.

Il faut reconnaître que le premier article intitulé : « Trois sites pour une même capitale ? » était suffisamment partial pour ne pas rajouter dans la réponse une maladresse notoire. Nous ne publierons pas le premier article mais celui qui répondait aux critiques après l'article de novembre. dont voici le contenu .

Pas de nouvelle bataille à Gergovie...

Plusieurs lecteurs de Puy de Dôme en mouvement ont réagi à l'article sur la localisation de la capitale du peuple arverne, paru dans notre précédente édition. Ils s'étonnent notamment de l'absence d'allusion à l'oppidum des Côtes de Clermont et de l'affirmation selon laquelle « La bataille de Gergovie a bien eu lieu...à Gergovie ».

Précisons tout d'abord que cet article n'avait pas la prétention de faire un point exhaustif des recherches sur la localisation de la bataille de Gergovie mais, plus modestement, de rendre compte des interrogations suscitées par les dernières campagnes de fouilles à Corent et Gondole. La principale de ces interrogations étant de savoir si les trois oppida de Gergovie, Corent et Gondole ont été habités simultanément ou successivement.

Quant au fond, le débat sur la localisation de la bataille de Gergovie est en grande partie clos. En l'état actuel des connaissances, tout au moins. « Les éléments en notre possession attestent d'une occupation humaine des Côtes de Clermont antérieure et postérieure à la guerre des Gaules, mais pas contemporaine, rappelle Frédéric Letterlé, conservateur régional de l'archéologie à la Drac (ministère de la culture). Alors que l'on est certain de la présence, à cette époque, de deux camps de siège de César au pied de la butte de Gergovie. On sait également que ces deux camps étaient reliés par un accès fortifié. La présence de ces deux camps romains est bien datée. Elle correspond à la période de la bataille de Gergovie. On ne peut pas imaginer un seul instant que César ait fait le siège, avec plusieurs dizaines de milliers d'hommes, d'une butte inoccupée... »*

- *La datation des vestiges de cette époque est précise à 15 ou 20 ans près.*

Maladresse ou intention d'en rajouter, cet article aux affirmations gratuites a provoqué les mêmes réactions que celles de l'article précédent. Nous vous communiquons, avec son autorisation, la lettre que Mr GIRARD Maurice de Montferrand nous a fait parvenir. Cette lettre est adressée à Mr le Président du Conseil Général

Monsieur le Président

Je lis avec étonnement dans le magazine Puy-de-Dôme. en mouvement publié par le Conseil Général du Puy de Dôme en janvier 2006, un article- non signé- qui prend position et entend régler la question controversée du site de la bataille de Gergovie en – 52 (« Pas de nouvelle bataille de Gergovie.... » - page 5).

Le ton péremptoire et le contenu sans nuances de l'article rappellent de façon fâcheuse l'écriture de l'histoire en France, sous les régimes politiques autoritaires des XIXème et XXème siècles.

Récemment, l'assemblée Nationale (de droite) s'est cru autorisée à voter une loi qui rend obligatoire l'enseignement de son point de vue sur la décolonisation. Voici qu'une publication du Conseil Général (de gauche) prend position, sans débat et de façon quasi officielle, sur une question d'histoire qui dépasse le contexte local, puisqu'il s'agit de « la Guerre des Gaules ».

Il faut rappeler que le site de Gergovie-Merdogne a connu une utilisation politique sous le Second Empire et l'Etat Français. Dans les années 1940, une cérémonie fut organisée à Gergovie sous l'égide de Philippe Pétain. On avait transporté là notamment des échantillons de terre provenant de « l'Empire Français » (c'est-à-dire des colonies), qui furent déposées à l'intérieur du monument commémoratif. Une telle cérémonie entraine dans l'effort de propagande du régime de Vichy qui montrait quel usage on pouvait faire de l'histoire à des fins politiques. Bien qu'elle entre au même titre que la Bataille ou la venue de Napoléon III

dans l'histoire du plateau, elle n'est jamais évoquée, et devrait pourtant inciter à la prudence dans la mesure où l'histoire du plateau est susceptible de brouiller l'objectivité des chercheurs les plus dévoués et les mieux informés.

Parmi les sciences humaines, l'histoire ne peut se construire que dans un espace de liberté et un esprit de sérénité. Monsieur le Président, le magazine de janvier 2006 du Conseil Général n'en donne pas l'exemple. Les élus nationaux ou locaux, les fonctionnaires, s'appuieraient-ils sur l'autorité du pouvoir, n'ont pas à écrire ou à cautionner l'histoire. C'est la tâche des historiens agissant dans l'indépendance politique et administrative.

Veillez agréer, Monsieur le Président du Conseil Général, l'assurance de ma haute considération.

GERGOVIE SERA-T-IL LE 'OUTREAU' DE L'ARCHÉOLOGIE ?

Dans nombre d'affaires qui trop souvent défraient la chronique, sans aller jusqu'à l'horreur de celle que le monde va garder comme référence à l'absurde du pouvoir, on constate que ce n'est pas tant l'erreur qui fait des ravages mais la persévérance dans celle-ci.

Sous le couvert de la notoriété, l'arbitraire génère la mauvaise foi et engendre l'injustice. C'est, ce qui nous révolte dans le dossier régional de l'archéologie concernant le problème des Côtes sur lequel on met une chape de plomb depuis les années 30. Comment notamment ne pas qualifier d'injuste le sort réservé à Maurice BUSSET et à ses travaux pourtant soutenus par d'éminentes personnalités qui n'ont rien à envier à celles qui leur ont succédé citons entre autres ;

Pierre de NOLHAC de l'académie Française

Auguste AUDOLLENT, membre de l'Institut à l'Académie des Inscriptions

Georges DESDEVISES du DEZERT doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Clermont

L'historien GAILLY de TAURINES auteur de Vercingétorix chez Larousse

Les auteurs Léon BRUNEL, M. LOUIS docteur de l'Université de Montpellier

Les spécialistes de la technique militaire, le colonel PESSEMESE auteur de 'Le problème de Gergovia devant la technique militaire', Le général de BOURNAZEL, le commandant NAUCHIN, le colonel BOUGUER, l'historien MARQUESet bien d'autres.

Avant Maurice BUSSET, Auguste AUDOLLENT cite LEGRAND D'AUSSY en 1795, DELARBRE en 1805, plus tard, MATHIEU qui a été l'un des premiers fouilleurs du temple de MERCURE. Tous ces savants s'étaient interrogés sur l'origine des constructions érigées sur les Côtes qui intriguaient par leur nombre et leur répartition clairsemée ou agglomérée.

C'est ainsi que Maurice BUSSET avait rallié à la cause des Côtes beaucoup de personnes qui avaient compris que cette fameuse bataille de Gergovie ne pouvait avoir eu lieu à Merdogne. Maurice BUSSET est parti trop tôt, victime d'une hémorragie cérébrale le 30 avril 1936. Un bruit a couru selon lequel il aurait mis fin à ses jours car il fut suspecté lors d'une exposition d'avoir triché, ce qu'il a toujours nié.....Triche ou traquenard, l'histoire ne le saura jamais, mais il reste son témoignage et ses nombreux croquis comme les remparts de la porte d'entrée de l'oppidum Coté Durtol disparus dans les concasseurs de la carrière, tout comme la voie dallée qui traversait le plateau d'Est en Ouest.

En mettant en valeur le site des Côtes, Maurice BUSSET a également provoqué son pillage comme l'a écrit Maurice AUDOLLENT, pillage facilité par la proximité de Clermont et par la faible épaisseur de terre qui ne pouvait protéger les mobiliers témoins de l'histoire.

Il a fallu attendre Paul EYCHART pour relancer un débat que l'on a toujours cherché à étouffer, aidé en cela par la carrière qui a détruit ce que certains voulaient voir disparaître dans une alliance de fait très efficace ! Paul EYCHART, arrimé à sa vérité pensait que celle-ci était suffisante pour ne plus persévérer dans l'erreur et n'a pas su composer. La force de la conviction s'est malheureusement opposée au réalisme politique et économique car il fallait ignorer les Côtes !

L'honnêteté intellectuelle aurait voulu qu'un dossier soit considéré sur les critères favorables ou non. Ce sont les éléments à charge ou à décharge que l'on connaît en matière judiciaire et dont on a tant parlé récemment.

A Merdogne on ne trouve rien de gaulois mais on affirme, Mr GUICHARD n'avait il pas dit : « on n'a pas trouvé mais on trouvera ! ». Quelle belle profession de foi alors que les Côtes sont isolées médiatiquement pour mieux en étouffer l'existence

En 1962, le site de Merdogne a bénéficié d'une aubaine avec l'installation sur le plateau d'un radio phare pour le guidage des avions, le chantier a nécessité l'ouverture d'une tranchée de 400m sous contrôle des archéologues Clermontois. On pouvait lire leurs conclusions dans La Montagne du 20 octobre 1962 : « la tranchée ouverte par EDF sur le plateau de Merdogne pour le câble du radio phare n'a mis au jour aucun vestige nouveau pouvant témoigner de la présence dans le passé d'un important oppidum Gaulois » Notons au passage qu'à l'époque, la presse se gardait bien de prendre la position affirmée qui est la sienne actuellement.

'La fin justifie les moyens', le rouleau compresseur des officiels ne nous laisse que la contestation, les fouilles espérées sont une éternelle Arlésienne. Pourtant, nos anciens, qui n'avaient pas le doigt sur la couture du pantalon, ont tous indiqué qu'il n'y avait aucun vestige Gaulois à Merdogne. Il est donc difficile de se taire même si cela entretient une polémique que nous déplorons, citons par exemple M. LOUIS dans son ouvrage « la vérité sur GERGOVIE »

Fouilles de 1755 exécutées par M.Garnage et contrôlées par la Société Littéraire de Clermont : Aucun vestige Gaulois

Fouilles de 1861 exécutées par l'agent voyer Auclerc d'après les ordres du Préfet du Puy de Dôme :/ Aucun vestige gaulois

Fouilles du colonel Stoffel exécutées sous la direction de Napoléon III. Aucun vestige archéologique nettement daté n'a été mentionné.

Fouilles exécutées de 1932 à 1934 par MM. Desforges et Fournier. Le résultat de ces fouilles est insignifiant. Aucun vestige gaulois caractéristique n'a été recueilli.

Paul EYCHART nous a quittés sans avoir eu la reconnaissance qu'il méritait. Il suffit d'aller au musée Bargoin pour se rendre compte que le mobilier exposé témoigne d'une vérité qui dérange en identifiant les Côtes comme étant un oppidum. Que faut-il faire pour que les Côtes prennent leur place dans l'archéologie officielle régionale ?.....Rechercher un musée étranger qui viendrait avec ses archéologues et des fonds européens ? La vérité, quand elle est longue à paraître est d'autant plus douloureuse mais nécessaire pour remettre en cause certaines pratiques. L'actualité vient de l'illustrer.

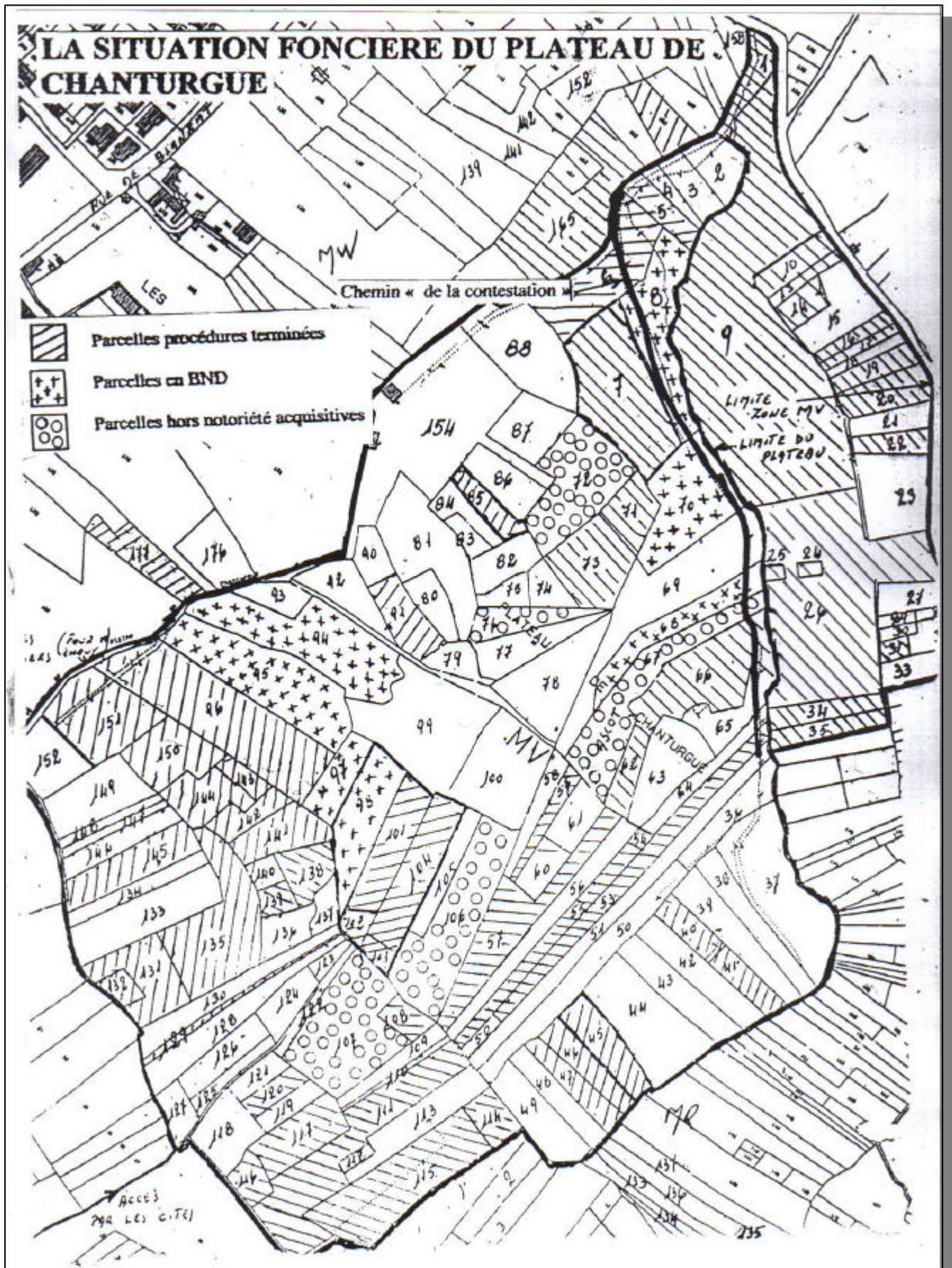
ASCOT MITTERRAND

Lors de la journée du piéton du 26/01/1997 (les Côtes avaient inauguré ces journées de promenade et de découverte de notre région organisées par le journal La Montagne), nous avons publié à l'intention des accompagnateurs un document d'information dont voici un extrait :

En se plaçant sur Montjuzet, on peut montrer la zone qui va de la rue des Chanelles jusqu'à la rue de Blanzat : là se trouvait l'enclos du Maréchal Fayolle. La fille de ce maréchal a épousé le colonel Chaudessolle, propriétaire d'un château à Beaune le Chaud, dont la fille a fondé un foyer avec M. Pingeot, père d'Anne Pingeot et grand père de Mazarine.

Dans le numéro du Point du 12/01/06 on pouvait lire l'information suivante avec pour titre **Renommée** : Mazarine Pingeot. La fille de François Mitterrand va prendre le nom de Pingeot Mitterrand afin de transmettre le patronyme de Mitterrand à son fils Ascot.

Cela ne s'invente pas, ce n'est pas un poisson d'avril, et, nous sommes ravis de cette coïncidence pour notre association en espérant qu'un jour, M Ascot Mitterrand défende nos Côtes auxquelles il ne pourra que s'identifier



Le 16/02/06 la Cour d'appel de Riom devait se prononcer sur le montant de l'astreinte qu'aurait à payer, pour libérer les chemins d'accès au plateau, M. Léoty. Celui-ci ayant prétexté avoir des pièces à fournir (que l'on attend encore) l'audience a été reportée au 23 mars. Le plan ci-dessus montre qu'il interdit l'accès à des parcelles qui ne lui appartiennent pas ! Ces gesticulations devront bien cesser un jour... Une réunion est prévue prochainement entre L'ASCOT et la ville de Clermont afin de définir les actions futures.

LA STÈLE La souscription que nous avons initiée a reçu un très bon accueil auprès des nombreux amis de Paul EYCHART et de l'ASCOT. La ville de Clermont nous a également accordé la subvention de 1.000 Euros que nous avons demandée ce qui permettra d'assurer sans problème le financement de cette opération. Dans notre Chronique de juin, nous vous informerons de tous les détails de cette manifestation programmée le samedi 24 juin.

LES MOTOS, LES QUADS ET LA CARRIÈRE Nous avons déjà dénoncé l'envahissement des Côtes par ces engins qui détruisent l'environnement et sont potentiellement dangereux pour le promeneur. Le dimanche 28 février vers 17 h nous avons compté jusqu'à 22 motos qui tournaient dans la carrière, et pour certaines le long des fronts de taille réhabilités (plantations et verdure) par M. Chambon.

Nous rappelons notre position pour une interdiction totale à tous les engins à moteurs dits 'de loisirs' dans la carrière, sur les Côtes et Chanturgue. Devant cette situation intolérable qui ne peut qu'empirer nous avons décidé d'agir très prochainement en alertant l'autorité publique, comme la loi du 03/01/1991 nous y autorise. Cette loi a récemment fait l'objet d'un rappel par la Ministre de l'Ecologie et du Développement durable Nelly OLIN (circulaire aux préfets du 06/09/2005).

CLERMONT-COMMUNAUTÉ & LES CHEMINS Le 20/02/06 nous avons été invités à valider le tracé des chemins de promenade sur les Côtes (Côtes de Clermont, Chanturgue, Var, Quaire). Avec les comités de quartiers des secteurs environnants, nous avons participé au choix du nom qui identifiera chaque entrée de chemin. Cette réunion agréable et constructive s'intègre parfaitement dans l'esprit de la démocratie participative que nous avons apprécié.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Elle se déroulera le MERCREDI 5 AVRIL à partir de 19 h 30, salle municipale rue Abbé Prévost.

Nous aurons le plaisir d'accueillir Monsieur Christian BOUCHARDY qui nous commentera un diaporama sur la faune exceptionnelle qui existe sur les Côtes et dans la zone urbaine de proximité.

Nous ferons le point sur la journée du 24/06, l'archéologie et la situation foncière de Chanturgue.

Venez nombreux, le pot de l'amitié clôturera nos travaux...

Bulletin d'abonnement à "*La Chronique de l'Oppidum*"

à retourner à

ASCOT, 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand

Nom / Prénom :

Adresse :

Souhaite recevoir « La Chronique de l'Oppidum ». Ci-joint mon règlement de 10 €(4 numéros)

Bulletin d'adhésion à l' "*ASCOT*"

Tél. 04.73.37.12.91 – e-mail : ascot@netcourrier.com
✉ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand - (C.C.P. n° 2 456 - 49 S Clermont-Fd)

Nom / Prénom :

Adresse :

Souhaite adhérer à l'ASCOT. Une carte d'adhérent me sera adressée en retour. Comprend l'abonnement à notre bulletin.

Adhésion annuelle : 16 €

Membre bienfaiteur (30 € ou plus)